

# Création de l'association « Option Médiation »

**Le 25 janvier 2006, l'Assemblée constitutive d'« Option Médiation » s'est tenue à la salle des Sociétés, mise à disposition par la municipalité de Moutier.**

**C'est devant une soixantaine de personnes que Richard Kolzer, directeur de Pro Infirmis et président de l'AJAS, a ouvert et animé la première partie de la soirée.**

C'était l'occasion de rappeler ce qu'est la médiation et ses domaines d'intervention: il s'agit d'un processus de négociation dans lequel une tierce personne, le médiateur, garantit aux gens en conflit un cadre et une présence afin de rétablir une communication, de permettre aux parties d'exprimer leurs points de vue sur ce qui s'est passé, d'apaiser les conflits et, si cela est possible, d'établir un projet d'entente mutuellement acceptable. Les champs d'intervention de la médiation sont très diversifiés: domaine pénal, famille, milieu scolaire, entreprise, problèmes de voisinage et de quartier, médiation interculturelle...

## L'historique de l'association

Un groupe de travail, composé de douze personnes, s'est constitué à l'issue d'une soirée d'information intitulée «Vers un nouveau mode de résolution des conflits: la médiation. Quelles possibilités de médiation dans la région?». Ce groupe désigné sous l'appellation «Réflexion médiation» a débuté ses travaux en identifiant les besoins en termes de médiation dans la région jurassienne et en constituant un réseau de professionnels intéressés par ce thème. Le groupe a souhaité une démarche participative et a ainsi largement

solicité des partenaires extérieurs.

Autres activités à l'actif du groupe: l'organisation de cours de sensibilisation à la médiation et d'une soirée de «promotion médiation», à l'occasion de la venue des élèves de la Formation Approfondie à la Médiation, soirée à laquelle ont participé la ministre Elisabeth Baume-Schneider et Joseph Voyame. Ce groupe de travail a également préparé le projet de statuts de la future association, qui ont été soumis à l'assemblée et approuvés, moyennant quelques modifications de détail.

## Un programme bien étoffé

Les buts poursuivis par «Option médiation» sont les sui-

vants: promouvoir, dans la région jurassienne, la médiation comme mode de résolution des conflits notamment en informant le public, en réunissant et en soutenant les médiateurs, en développant le réseau de la médiation, en favorisant la formation et en offrant le cas échéant des prestations en la matière. Le groupe a également veillé à mettre en visibilité ses activités, en créant un site à l'enseignement de la nouvelle association, actuellement en cours de construction:

[www.optionmediation.ch](http://www.optionmediation.ch).

Des propositions ont été faites à l'assemblée afin d'élire un comité de sept personnes, avec deux co-présidents, Jacques Kottelat, de Delémont et Marie Oberli, de Saignelégier et cinq membres provenant des deux parties du Jura,

à savoir: Dona Bouabacha de Perrefitte, Irène Odiet de Courtételle, Cédric Chapatte du Bémont, Patrick Gsteiger de Perrefitte et Gaston Sommer de Moutier. Ces propositions ont été avalisées sous les applaudissements de la salle.

Le futur comité aura à traiter divers dossiers, mais priorité sera donnée aux thèmes suivants: financement de l'association, établissement d'une liste des médiateurs et médiatrices de la région jurassienne, adoption d'un code de déontologie, organisation de conférences ainsi que mise sur pied de cours de sensibilisation.

La première partie de cette soirée s'est achevée par la nomination d'un membre d'honneur en la personne de Monsieur Joseph Voyame,

Le comité de la nouvelle association Option Médiation





**Par Jacques Kottelat et Marie Oberli**

co-présidents de l'association  
« Option Médiation »

ancien directeur de l'Office fédéral de la Justice.

## Un débat sur le travail en réseaux

La deuxième partie de la soirée a été consacrée à une table ronde sur le thème « Travail de réseau en médiation ». Le réseau permet de réfléchir sur les limites de la médiation et du rôle du médiateur engagé dans un conflit. Le réseau, s'il se définit comme un lieu d'échange des pratiques de médiations, doit tendre vers un partenariat non seulement au niveau de la région jurassienne mais également en Suisse romande, en Suisse et en France voisine. *« Les réseaux comme formes d'action collective, renvoient aux notions de savoir et de pouvoir et se fondent essentiellement sur la dynamique d'adaptation à la complexité et au changement. Ils permettent également de gagner du*

*temps en assimilant mieux les données nouvelles et en y répondant plus vite et de façon plus pertinente. L'intérêt essentiel du réseau est ainsi d'accumuler du savoir pour le mettre rapidement au service de l'action de tous ces membres». (A. Grosvernier, Le « pilotage » des réseaux).*

*Le réseau vise-t-il à remplacer, critiquer, compléter ou renforcer l'organisation existante?*

Dans le cadre d'un réseau, les échanges permettent de se questionner et de confronter les positions de chacun :

- quand la médiation est-elle utile ?
- La médiation est-elle toujours possible ?
- Quel doit être la position du médiateur dans le conflit ?
- « Option Médiation » peut-elle offrir des soutiens dans des situations de conflits de

voisinage, de conflits familiaux ou des conflits scolaires ?

- Comment l'association peut-elle être mobilisée pour de telles prestations ?

Des lieux de médiation existent déjà, comme le « Groupe de confiance » ([www.jura.ch/harcelement](http://www.jura.ch/harcelement), voir Défis n° 11), constitué par le Gouvernement jurassien et chargé de la mise en œuvre des directives concernant la violation des droits de la personnalité et en particulier le harcèlement sur le lieu de travail. Dès lors, comment une association comme « Option Médiation » échangera-t-elle, travaillera-t-elle avec ce groupe ou d'autres ? Comment « Option Médiation » s'intégrera-t-elle dans un réseau d'associations de médiation déjà existantes ? Est-ce possible, et si oui, comment ? Parfois, comme l'a relevé un participant à cette table ronde, le conflit fait partie

de notre vie quotidienne et professionnelle : comment faire reconnaître la médiation auprès de la population, de l'individu ? Comment passer l'information auprès du « tout » public ?

Toutes ces questions et ces points de vue ont permis à chacun de se rendre compte de la complexité de la thématique. En tout état de cause, « Option Médiation » est intimement convaincue que la mise en réseau des idées et des forces en présence est un atout ; elle entend ainsi s'investir dans un partenariat le plus large possible.

Contact

Pour tout contact et/ou renseignements auprès des co-présidents :

- Marie Oberli  
[marie.oberli@bluewin.ch](mailto:marie.oberli@bluewin.ch)  
079/63733.28

- Jacques Kottelat  
[j.kottelat@bluewin.ch](mailto:j.kottelat@bluewin.ch)  
079/280.03.42

Publicité :

## WIRTH & GIRARDIN SA

### ENTREPRISE DE PEINTURE

- CRÉPIS
- PAPIERS PEINTS
- FAÇADES



2740 MOUTIER  
TÉL./FAX 032 493 56 46  
NATEL 079 354 72 82



## CAFÉS AU MOKA

Torréfaction artisanale  
et journalière

Roger Mertenat, 2740 Moutier  
Tél. 079 436 71 34